



Swisscanto Supra
Fondation collective
des Banques Cantonales

Rapport de gestion 2011



Swisscanto

Table des matières

2011: une année sous le signe de la consolidation	5
Rétrospective 2011: Effectifs, cotisations versées	6
Placements de la fortune et politique de placement	7
Rétrospective; conjoncture et placement 2011	8
Rapport de la commission de placement	11
Evolution du degré de couverture	12
Compte annuel de Swisscanto Supra	13
Bilan	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19
Rapport de l'organe de contrôle	38

2011: une année sous le signe de la consolidation

Si la prévoyance professionnelle en Suisse n'a pour une fois pas connu de trop grands changements dans le domaine politique durant l'exercice 2011, elle fut d'autant plus marquée par les turbulences des marchés financiers. Swisscanto Supra Fondation collective a relevé avec succès les défis ainsi provoqués. Le Conseil de Fondation a engagé un processus stratégique afin de maintenir une sécurité durable pour nos forces et pour ce faire, a commencé d'examiner les options possibles pour une nouvelle extension de Swisscanto Supra. De plus, la conservation des acquis, le développement des forces existantes et des innovations restent d'actualité.

Degré de couverture toujours supérieur à 100%

La confiance des clients pour Swisscanto Supra est demeurée intacte en 2011 également, même si le nombre des entreprises affiliées et des personnes assurées recule conformément au marché. Cette confiance est justifiée par le fait que le degré de couverture est clairement resté au dessus de 100% durant toute l'année, malgré une situation toujours difficile dans les marchés de la finance et des capitaux. Swisscanto Supra Fondation collective accorde la plus haute priorité à la sécurité des capitaux de prévoyance, ce qui s'exprime par une politique de placement basée sur le long terme, la durabilité et la stabilité.

Le défi positif des réformes

Swisscanto Supra est confrontée positivement à des défis politiques ainsi qu'à une réforme structurelle. Cette dernière vise à continuer d'améliorer la transparence de la prévoyance professionnelle, une recherche que Swisscanto Supra a anticipée depuis de nombreuses années. La réforme renforce l'image et la confiance dans la prévoyance professionnelle, aussi bien dans l'intérêt des entreprises affiliées que celui du fournisseur.

Swisscanto Supra est et demeure un partenaire stable et innovant pour la prévoyance professionnelle. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration et vous remercions pour votre confiance.



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Rétrospective 2011

Effectifs	2011	2010	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	162	151	11	7,3
Nombre de contrats	370	388	-18	-4,6
Personnes assurées	1426	1483	-57	-3,8

Effectifs

Le nombre des entreprises affiliées (nombre de contrats) comme celui des personnes assurées étaient en recul durant l'année sous revue.

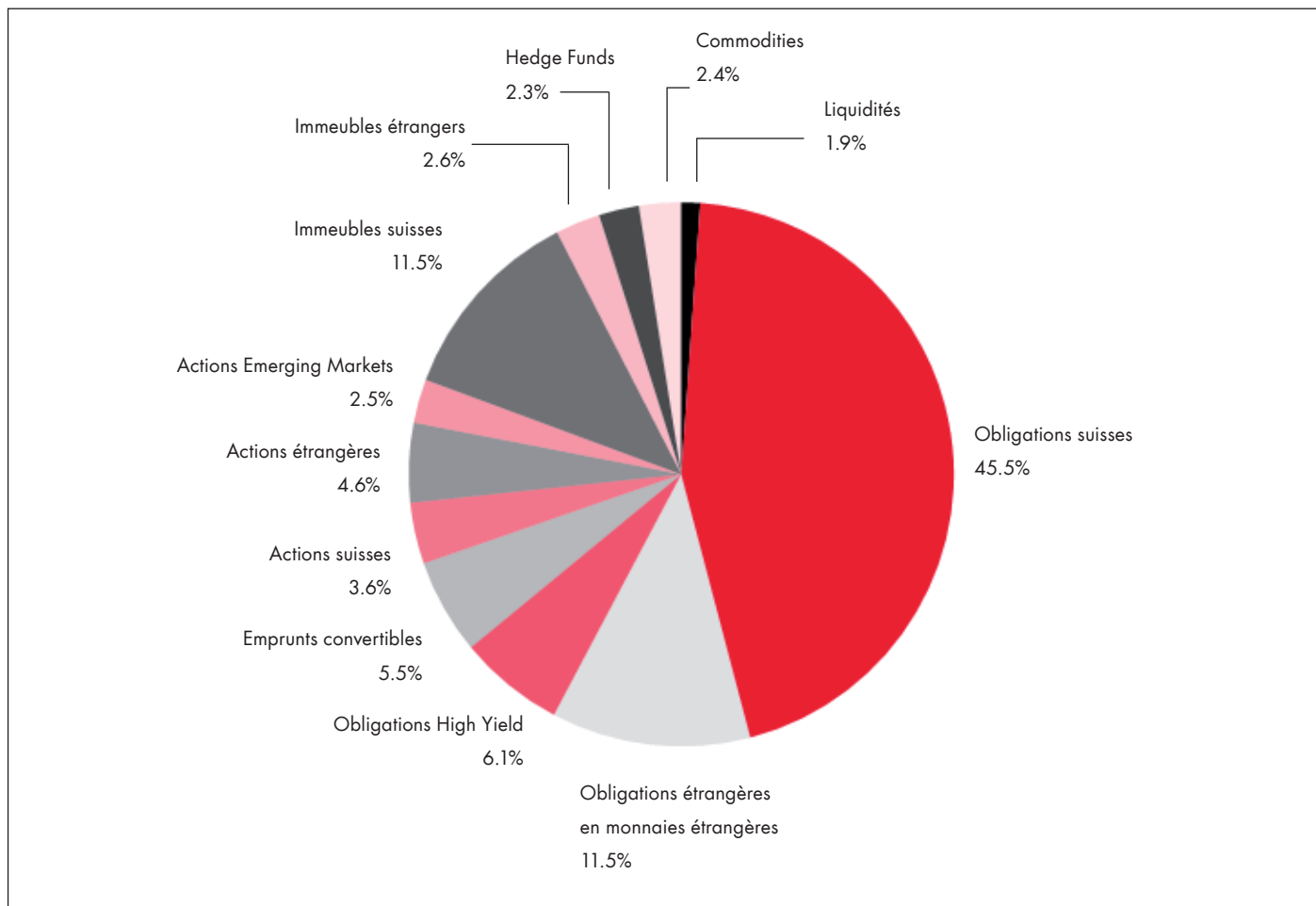
Cotisations versées	2011 en CHF Mio.	2010 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	17,6	18,0	-0,4	-2,2
Primes uniques	1,6	1,7	-0,1	-5,8
Total	19,2	19,7	-0,5	-2,5

Contributions versées

Les contributions encaissées ont diminué par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par le recul du nombre de personnes assurées.

Placements de la fortune et politique de placement

Asset Allocation au 31.12.2011



Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2011: Rapport de Swisscanto Asset Management SA

Plus d'insécurité suite à des chocs externes

La bonne ambiance des marchés en début d'année laissait entrevoir généralement une bonne année chez de nombreux investisseurs. Jusqu'à mi-février, le ciel des investisseurs ne présentait quasiment pas de nuages. Mais c'est alors que deux chocs externes secouèrent les marchés. Les débordements de la révolution arabe sur la production pétrolière lybienne entraîna une hausse très rapide du prix du brut et le violent tremblement de terre au large des côtes japonaises provoqua un tsunami ayant pour conséquence la catastrophe atomique de Fukushima.

Dans les marchés financiers, le deuxième trimestre rappela alors douloureusement la version de l'année précédente, et le temps se couvrit à vue d'oeil pour les investisseurs. La dette faramineuse de la Grèce et le thème de la faillite toujours possible de l'Etat grevaient les emprunts des pays périphériques. De plus, une série surprenante de résultats conjoncturels américains attisa la peur d'un retour de la récession et fit nettement chuter le dollar.

Des nouvelles positives arrivèrent du secteur des entreprises, où une solide progression des bénéfices ainsi qu'une tendance à la reprise et aux investissements furent constatées. Les taux d'intérêt en hausse durant le premier trimestre étant retombés à des niveaux très bas, les emprunts des entreprises, devenus très stables durant les premiers mois, produisit une insécurité persistante, qui entraîna une extension des primes de risque.

Cours plancher pour l'euro

Les mauvais souvenirs de la grande crise financière se réveillèrent alors au cours du troisième trimestre. Suite à l'aggravation de la crise de l'endettement en Europe et aux USA, l'aversion des investisseurs pour le risque atteignit une telle étendue que les marchés financiers furent massivement éjectés. Le niveau des emprunts obligataires des USA, ainsi que des pays du noyau de l'Europe et de la Suisse tombèrent à de nouvelles profondeurs. Le franc suisse se revalorisa si haut que la Banque Nationale Suisse annonça le 6 septembre un cours plancher de CHF 1.20 pour un euro et déclara qu'elle le défendrait par des interventions sur le marché.

Les marchés des actions des principaux pays de l'Union monétaire européenne subirent une forte pression et perdirent

généralement plus de 20% au troisième trimestre. Durant cette phase difficile, les secteurs traditionnellement défensifs des télécommunications, de la chimie et de l'alimentation en ressortirent gagnants, alors que les pertes les plus importantes étaient enregistrées pour les secteurs des biens d'équipement, de l'automobile et des banques.

La crise de l'endettement en Europe fut aussi conséquente dans les marchés financiers durant le quatrième trimestre. Début décembre, les marchés financiers n'ayant pas pu être à nouveau convaincus par les résultats d'une nouvelle réunion au sommet extraordinaire de l'UE, la BCE réagissait et abaissait en deux fois le taux directeur de 2% à 1%. De plus, elle mit à disposition des banques des crédits illimités et avantageux pour une durée de trois ans, provoquant une grande demande et apportant plus de 500 Mrd. d'euros au secteur bancaire. Les résultats bénéficiaires des entreprises poursuivirent leur solide développement, même si les grandes attentes immédiates en Europe, mais aussi en Asie, devaient être réduites.

Tout cela entraîna une performance positive des marchés des actions au cours du dernier trimestre. En raison des résultats stables des entreprises, les emprunts de ces dernières purent aussi très bien s'imposer durant cette période.

Effets négatifs de la monnaie

Dans le marché d'actions en francs suisses, l'année écoulée fut aussi une désillusion pour les investisseurs. Par rapport au Swiss Performance Index SPI élargi, les actions suisses ont enregistré une performance inférieure de -7,7%. La situation ne fut guère meilleure sur les marchés d'actions européens. La faiblesse de l'euro aggrava encore les pertes sur les cours. Le MSCI-Europe-Index des actions européennes a ainsi diminué de 8,7%. En considérant le recul de la monnaie européenne par rapport au franc suisse, il en résultait une performance négative de -11,4%. Par contre, le dollar US se montra plus stable. La perte conséquente du cours de la monnaie américaine par rapport au franc suisse enregistrée jusqu'à fin août put ainsi être compensée par la suite.

Les marchés des matières premières ne pouvaient pas non plus se soustraire aux turbulences actuelles des marchés financiers. La situation de l'endettement des états périphériques et les inquiétudes pour le maintien de la zone euro, la

détérioration continue des indicateurs macro-économiques, les tensions créées par le compromis entre inflation et croissance dans l'Emerging-Market, ainsi que la peur d'un retour à la récession des USA, furent néfastes pour la cotation des matières premières.

Le secteur Immobilier suisse est demeuré très attractif pour les investisseurs, en particulier dans le domaine des immeubles à usages commerciaux, où la demande est très forte.

Perspectives pour 2012

Crise de l'endettement: toujours pas résolue

Malgré toutes les réunions politiques au sommet, nous estimons que la crise de l'endettement va encore durer longtemps en Europe. Et comme cela durera plusieurs années dans le meilleur des cas, les marchés resteront toujours et encore sous l'emprise de cet endettement, jusqu'à ce que la montagne de dettes soit relativement amortie. En raison justement de cette dramatique situation d'endettement, les possibilités pour une politique fiscale stabilisante en phase de dépression sont nettement restreintes. Cela ne concerne pas seulement l'Italie et les autres pays européens fortement endettés, mais aussi l'Allemagne, la France et les USA. Certes, les pays de la périphérie européenne progressent pour rendre leur économie publique plus concurrentielle. Mais à court terme, ces mesures renforcent la récession en Europe.

En comparaison, l'économie des USA devrait mieux se développer à l'avenir. Le marché du travail reprend lentement, les investissements dans la construction commencent de nouveau à augmenter et le marché immobilier semble se stabiliser, même s'il est très bas. Toutefois, malgré la situation «de pat» politique et l'insécurité qui en découle, les réformes et les investissements nécessaires sont en route.

La conjoncture globale, qui s'atténue, se fait particulièrement ressentir dans une petite économie comme celle de la Suisse. De plus, le franc suisse est toujours surévalué, ce qui représente un gros handicap pour notre industrie d'exportation. C'est pourquoi la Suisse doit s'adapter à une nouvelle dégradation conjoncturelle.

Nous estimons que les marchés continueront de recevoir des signaux contrastés de l'économie et de la politique, provo-

quant de temps à autres la panique sur les marchés ou des écarts de volatilité. L'économie reste toujours et encore exposée à des chocs. Avec le poker européen de l'endettement, des accidents imprévus ne sont pas exclus. L'Allemagne et la BCE, par exemple, en accordant trop longtemps des concessions sur les réformes des pays périphériques, jouent une sorte de poker qui pourrait provoquer un rush sur les banques. Le déclencheur d'un choc mondial pourrait être une querelle durable contre l'arme atomique de l'Iran. Il ne faut pas sous-estimer non plus qu'Israël et les USA sont prêts à lancer des attaques préventives.

Le risque des emprunts de premier ordre

Par rapport à la faiblesse record des taux d'intérêt, la question est de savoir dans quelle mesure leur meilleure solvabilité permet encore de justifier absolument les placements dans les emprunts d'états. Dans les principales zones monétaires (excepté le yen japonais), les intérêts réels sans risque sont même négatifs pour des durées au-delà de dix ans environ. Ainsi, les investisseurs ne peuvent aujourd'hui maintenir la valeur nominale de leur capital que s'ils prennent des risques substantiels et pour autant qu'ils soient payants. Mais nous escomptons que des risques de «duration» seront aussi récompensés cette année. Le développement des primes de risque sur les crédits dépend toujours en premier lieu de la situation en Europe. Une reprise ne devrait intervenir que si l'insécurité concernant l'avenir de l'union monétaire aura été clarifiée. C'est pourquoi les majorations sur les crédits devraient subsister. Selon notre appréciation, les actuelles primes de risque sur les crédits pour les débiteurs de moindre qualité – avant tout dans le domaine «High Yield» – se basent sur ces hypothèses pessimistes.

Les actions «Large Cap» favorisées

Nous estimons que les marchés d'actions sont en principe favorablement évalués. Ces évaluations ne devraient toutefois se normaliser que si une solution crédible et durable est trouvée dans la crise européenne de l'endettement. Les analystes escomptent des bénéfices trop élevés pour cette année, particulièrement pour les entreprises européennes. Mais des effondrements de bénéfices sur un plus large front ne sont pas attendus. L'offre des crédits bancaires continuera d'être limitée. En conséquence, nous favorisons encore les entreprises fortement capitalisées, avec une bonne dotation en capital propre, qui sont indépendantes des crédits bancaires et qui

dégagent de bons bénéfices dans cette conjoncture difficile. Les actions US remplissent mieux ces exigences que les européennes et les asiatiques.

Chance de croissance dans le domaine de l'immobilier commercial

Dans le secteur immobilier résidentiel, les répercussions des nouvelles constructions, toujours en développement, doivent être observées avec attention. Les prix resteront stables si cette offre supplémentaire est absorbée par une demande de logements forte et durable. Sinon, les prix de transactions seront sous pression. L'évolution conjoncturelle joue un grand rôle dans l'immobilier à usage commercial. L'affaiblissement de la croissance constatée actuellement freine la demande pour des surfaces de magasins et de bureaux et rend ainsi difficile les nouvelles locations et les renouvellements.

Notre stratégie de management de l'immobilier reste inchangée. Une évolution de la valeur constante et durable est plus importante qu'une croissance rapide. Dans l'immobilier résidentiel, une croissance profitable est en premier lieu possible dans des projets de constructions ou des développements de projets. Les chances de croissance se présentent mieux dans le domaine de l'immobilier commercial. Ce marché offre des possibilités d'investissements qui correspondent à notre stricte stratégie dans les critères de choix. Les placements immobiliers cotés devraient aussi bénéficier de bonnes majorations en raison du faible niveau des intérêts qui perdure.

Swisscanto
Asset Management SA

Rapport de la Commission de placement

Evolution de la performance

L'an dernier, la devise «Sell in May and go away» n'aurait pas pu être plus pertinente. En relation avec la crise de l'euro et de l'endettement des Etats, les marchés d'actions perdirent nettement de la valeur dès la fin du mois de mai et furent partiellement corrigés de plus de 30% selon les indices. Le Swiss Performance Index subit une perte de cours maximale d'environ -28,7% à son plus bas niveau. Une apaisement du marché n'intervint que dans le courant du mois d'août. La situation tendue du marché profita particulièrement aux obligations, en raison aussi de la politique des banques d'émission pour maintenir encore les intérêts à un faible niveau qui devrait subsister durant une longue période.

En référence au portefeuille également, les obligations en CHF se sont donc le mieux développées avec une augmentation de +6,2%. Cette catégorie représente la plus forte allocation du portefeuille avec 45%. Les obligations en monnaie étrangères ont aussi évolué positivement (+5,7%), en recul toutefois par rapport aux obligations à cause de l'évolution négative des monnaies. Cette catégorie montrait même une performance négative jusqu'à fin septembre, mais qui se redressa nettement suite à l'intervention de la Banque Nationale Suisse en août. A côté des placements en valeur nominale, l'Immobilier Suisse a de nouveau permis de réaliser un résultat positif de +5,3%.

Les actions ont eu une incidence négative dans la balance, et terminent l'année à -8,2% (Suisse), -7,6% (Monde) et -22,2% (Marchés émergents). Les matières premières (-1,4%) et les Hedge Funds (-4,0%) ont perdu de la valeur, même si c'est nettement dans une moindre mesure; ces placements de diversification ne purent amener une contribution supplémentaire. Comme lors de l'année précédente déjà, les marchés furent marqués par les régimes «Risk on» et «Risk off» concernant toutes les catégories présentant des risques.

Le rendement global du portefeuille s'élève à 0,6% en fin d'année et s'établit ainsi nettement en-dessous de la valeur escomptée à long terme. Le résultat fut influencé négativement de -0,7% avec la tactique «Overlay». Le résultat a été négatif plus particulièrement durant la phase des marchés de mai à août. Afin de préserver le degré de couverture, la Commission de placement décida à fin septembre d'interrompre la tactique «Overlay» pour la remplacer par la stratégie d'Asset Allocation proche de l'indice.

Bilan

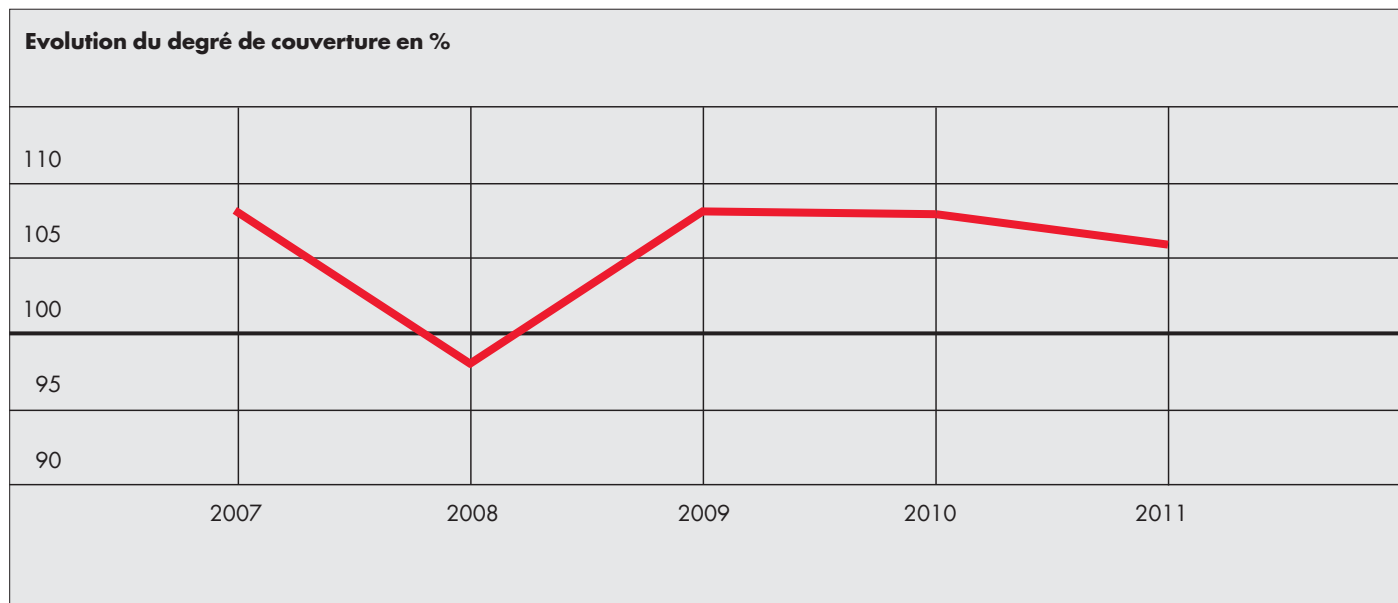
L'année 2011 fut marquée par les crises de l'euro et de l'endettement des Etats, ainsi que par les sombres perspectives macro-économiques, qui pouvaient en particulier conduire l'Europe en récession à fin 2011. Après un bon départ en début d'année, les répercussions ont été négatives sur les actions, particulièrement durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, ce qui a réduit la performance globalement positive de l'ensemble du portefeuille.

La Commission de placement
Swisscanto Supra

Evolution du degré de couverture

Malgré les turbulences des marchés financiers, et grâce à sa politique de placement basée sur la répartition des risques, Swisscanto Supra Fondation collective a réussi à maintenir le degré de couverture au-dessus de la barrière

des 100% durant tout l'exercice sous revue et à renforcer son excellente position, en comparaison du marché. En définitive, le degré de couverture laisse apparaître un léger recul, dû avant tout à la crise de l'endettement en Europe.



Compte annuel 2011

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010

Actifs

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Placements de la fortune		
Liquidités	15 142 273.41	8 579 922.60
Créances	1 870 091.67	1 874 789.23
Placements des capitaux	165 080 190.57	161 893 681.82
Liquidités stratégiques	1 650 197.00	9 583 522.97
Placements collectifs Obligations	106 619 308.50	95 812 315.70
Placements collectifs Emprunts convertibles	9 364 836.00	9 708 000.00
Placements collectifs Actions	15 666 863.35	17 226 207.30
Placements collectifs Immeubles	23 879 609.50	21 716 502.80
Placements collectifs Hedge Funds	3 930 054.22	3 705 291.05
Placements collectifs Commodities	3 969 322.00	4 141 842.00
Total Placements de la fortune	182 092 555.65	172 348 393.65
Compte de régularisation des actifs	331 465.00	358 416.00
Total Actifs	182 424 020.65	172 706 809.65

Passifs

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Obligations		
Prestations de libre passage et rentes	1 065 198.20	378 696.00
Autres obligations	161 829.71	63 022.41
Total obligations	1 227 027.91	441 718.41
Compte de régularisation passif	6 591 963.45	4 216 930.25
Réserves de contributions de l'employeur	3 367 743.00	4 428 664.65
Capitaux de prévoyance et fonds libres des oeuvres de prévoyance		
Capital de prévoyance des assurés actifs	161 641 935.70	151 151 497.20
Fonds libres des oeuvres de prévoyance	656 051.77	691 582.67
Total capitaux de prévoyance et fonds libre des oeuvres de prévoyance	162 297 987.47	151 843 079.87
Réserve de fluctuation des cours	8 939 298.82	11 776 416.47
Capital de la Fondation, fonds libres		
Situation en début de la période	0.00	0.00
Excédent des produits	0.00	0.00
Total sous-couverture	0.00	0.00
Total Passifs	182 424 020.65	172 706 809.65

Compte d'exploitation

	2011 en CHF	2010 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	25 117 601.05	27 450 585.50
Cotisations salariés	5 699 139.65	5 760 036.90
Cotisations employeurs	11 916 950.65	12 225 732.55
Primes uniques et sommes de rachat	7 213 010.75	8 512 607.15
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	288 500.00	952 208.90
Prestations d'entrée et nouveaux contrats	1 645 384.50	1 733 787.35
Prestations de libre passage	1 504 853.20	1 591 213.10
Versements pour la propriété du logement/divorce	137 048.10	71 034.70
Primes de nouveaux contrats	3 483.20	71 539.55
Apports de cotisations et prestations d'entrée	26 762 985.55	29 184 372.85
Prestations réglementaires	- 7 425 981.30	- 4 103 737.10
Rentes de vieillesse	- 358 757.15	- 306 419.60
Rentes de survivants	- 57 150.00	- 54 600.00
Rentes d'invalidité	- 214 126.65	- 246 827.55
Autres prestations réglementaires	- 14 318.40	- 14 318.40
Prestations en capital à la retraite	- 6 537 101.60	- 3 190 926.20
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 244 527.50	- 290 645.35
Prestations de sortie et résiliations de contrats	- 10 405 210.75	- 14 368 476.80
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 9 147 681.65	- 12 323 941.10
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 1 257 529.10	- 2 044 535.70
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 17 831 192.05	- 18 472 213.90
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions	- 9 375 138.40	- 10 520 836.95
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	- 7 468 886.70	- 7 967 101.30
Rémunération du capital de prévoyance	- 3 021 551.80	- 2 761 998.70
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	35 530.90	23 027.00
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	1 079 769.20	185 236.05
Produit de prestations d'assurance	1 172 184.40	1 973 957.05
Prestations d'assurance	851 696.35	934 721.05
Surplus de bénéfices des assurances	320 488.05	1 039 236.00
Charges d'assurance	- 3 820 174.40	- 4 229 415.40
Primes d'assurance	- 3 801 143.00	- 4 197 255.20
Cotisations au fonds de garantie	- 19 031.40	- 32 160.20
Résultat net de l'activité d'assurance	- 3 091 334.90	- 2 064 136.35

	2011 en CHF	2010 en CHF
Résultat net des placements	956 978.73	3 306 475.57
Produits des liquidités stratégiques	- 249 752.50	- 17 998.87
Produits des obligations	4 850 954.81	2 767 833.32
Produits des emprunts convertibles	- 1 012 625.65	- 860 256.04
Produits des actions	- 2 867 664.93	- 131 166.34
Produits des immeubles	519 810.51	1 127 019.16
Produits des Hedge Funds	- 163 133.78	118 042.52
Produits des Commodities	- 45 526.58	377 891.67
Total produits des placements	1 032 061.88	3 381 365.42
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	13 986.63	17 035.75
Produits d'intérêt des créances	22 392.69	34 876.05
Charges d'intérêt pour engagements	- 14 352.70	- 32 333.53
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 18 847.55	- 22 106.20
Charges pour l'administration des placements	- 78 262.22	- 72 361.92
Total produits des autres actifs et de fonds de tiers	- 75 083.15	- 74 889.85
Autres produits	9 626.65	9 623.20
Produits de prestations fournies	2 299.95	1 500.00
Autres produits	7 326.70	8 123.20
Frais d'administration	- 712 388.13	- 576 428.36
Frais d'administration	- 698 828.13	- 565 928.36
Frais pour marketing et publicité	- 13 560.00	- 10 500.00
Excédent des produits avant dissolution de la réserve de fluctuation des cours	- 2 837 117.65	675 534.06
- Constitution/+ Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	2 837 117.65	- 675 534.06
Excédent de produits/charges	0.00	0.00

Annexe au compte annuel

Bases et organisation	20
Nature de l'application du but	23
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	24
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	25
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	28
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	36
Exigences de l'autorité de surveillance	37
Autres informations relatives à la situation financière	37
Rapport de l'organe de contrôle	48

Bases et organisation

Forme juridique et but

Sous le nom de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales une fondation conforme aux art. 80ss du Code civil suisse fut créée le 29.11.1984 par Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales.

La fondation a pour but des mesures de prévoyance professionnelle hors des prestations prescrites obligatoirement par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle
Fonds de garantie LPP

N° 3.010.999
N° NR 30

Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation

29.11.1984, dernière révision: 12.12.2007

Règlement des placements

01.12.2009

Règlement pour la liquidation partielle

12.11.2010

Règlement des réserves

12.04.2010

Règlement électoral

01.01.2005

Règlement d'organisation

01.06.2005

Règlement de prévoyance

individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

Conseil de fondation	Hanspeter Hess Philipp Gmür Donald Desax Silvio Hefti Martin Künzler Johan B.A. Kroon Albert Gallegos Beat Müller René Raths	Président Vice-président Membre Membre Membre Membre (jusqu'au 30.06.2011) Membre (dès le 01.07.2011) Membre Membre
Commission de placement	Iwan Deplazes Hendrik van der Bie Martin Flück Herbert Joss Stefan Kunzmann	Président (jusqu'au 03.11.2011) Président (dès le 03.11.2011) Membre Membre Membre
Personnes autorisées à signer	Davide Pezzetta Claude Schreiber Rosmarie Champion René Eggimann Roland Kaufmann Michael Maxelon Daniel Rossi Christoph Schneider	Directeur administratif Directeur administratif adjoint; responsable Key Accounts et Underwriting Responsable comptabilité (jusqu'au 30.11.2011) Responsable du service juridique Marketing et communication Responsable du service à la clientèle Responsable Fondation de libre passage Service juridique Swisscanto

Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers SA, Bâle
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

Employeurs affiliés

	2011 Nombre	2010 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	388	379
Entrées	20	17
Sorties	- 38	- 8
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	370	388

Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2011 Nombre	2010 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	1 483	1 456
Entrées	35	57
Sorties	- 92	- 30
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	1 426	1 483

Bénéficiaires de rentes	31.12.2011 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2010 Nombre
Rentes de vieillesse	31	3	28
Rentes d'invalidité	14	- 3	17
Rentes d'orphelins	1	0	1
Rentes de conjoints	2	0	2
Total	48	0	48

Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhérent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

Explications relatives au plan de prévoyance

Chaque œuvre de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle subobligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

Financement, méthodes de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

Principes comptables et d'évaluation

Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, restent réservés les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale.

Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers tels que les Futures

Instruments non-boursiers tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Placements collectifs

Actions suisses

Compte de régularisation des actifs

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du cours

Valeur réelle

Valeur nominale

Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle (ci-après Helvetia), pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 11'490'000 (année précédente CHF 11'600'000).

Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2011 en CHF	2010 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	151 151 497	140 422 397
Cotisations d'épargne	14 850 155	14 618 455
Primes d'épargne AI	63 442	99 011
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	9 365 540	10 789 451
Versements pour la propriété du logement/divorce	137 048	71 035
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 9 052 042	- 12 298 288
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 6 637 727	- 3 268 028
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 1 257 529	- 2 044 536
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	3 021 552	2 761 999
Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue	161 641 936	151 151 497
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2.00%	2.00%

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

La Fondation n'apporte que des prestations surobligatoires.

Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2011 daté du 16.02.2012, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

Le règlement des provisions ne prévoit aucune provision technique pour la structure actuellement valable du point de vue de la technique actuarielle de la fondation. En fonction de la structure technique spécifique de la Fondation, nous pouvons confirmer que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. La capacité de risque technique de la Fondation n'est pas modifiée et est jugée très bonne.

Durant l'année sous revue, la fondation n'est pas parvenue à obtenir la solvabilité requise. La réserve de fluctuation de valeurs a reculé d'environ 70% par rapport à l'année précédente, pour atteindre environ le 52% de la valeur-cible. La capacité de risque technique des placements a par conséquent légèrement reculé.

La bonne situation du cash-flow n'a pas été péjorée par le fait que l'effectif des assurés ait légèrement diminué.

En résumé, il peut être constaté qu'en raison de ces explications, la capacité de risque de la fondation a très légèrement diminué, avec au final un degré de couverture de 105,4%.

En tant qu'experts reconnus dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous pouvons confirmer que la fondation, en fonction des chiffres techniques d'assurance disponibles et des modifications de ces 12 derniers mois, est en mesure de remplir ses obligations – également dans le futur – et qu'actuellement, aucune mesure n'est à prendre.

Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Actuellement, aucune réserve technique ne doit être constituée.

Composition des fonds libres des œuvres de prévoyance	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Fonds libres des œuvres de prévoyance		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	274 244	276 231
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	292 355	306 865
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	89 452	108 486
Total des réserves techniques	656 052	691 583

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Actifs au bilan	182 424 021	172 706 810
Obligations et comptes de régularisation	- 7 818 991	- 4 658 649
Fortune de prévoyance disponible	174 605 029	168 048 161
Capital de prévoyance des assurés actifs	161 641 936	151 151 497
Réserve de contributions de l'employeur	3 367 743	4 428 665
Réserves techniques	656 052	691 583
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	165 665 730	156 271 745
Degré de couverture en %	105.4	107.5

Degré de couverture

Le règlement de prévoyance de Swisscanto Supra Fondation collective prévoit qu'un découvert technique en cas de liquidation totale ou partielle d'une œuvre de prévoyance soit compensé, y compris avec les réserves de contributions de

l'employeur. C'est pourquoi ces réserves de contributions sont traitées comme des capitaux de prévoyance et des réserves techniques pour le calcul du degré de couverture.

Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto est réglée dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

Les banques de dépôt sont la Banque Cantonale de Zurich et la Banque Cantonale Vaudoise.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans le contrat de gestion de fortune du 24.04.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 27.08.2010.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 06.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

Les placements traditionnels concernent exclusivement des droits de la Fondation de placement Swisscanto et des fonds de Swisscanto Asset Management SA.

L'Overlay Management concerne les placements non traditionnels tels que Futures boursiers, les opérations hors bourse sur devises ainsi que les intérêts Swap.

Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation de cours		
Total des placements de capitaux	165 080 191	161 893 682
10.4% de ce total: Objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation de cours	17 168 340	16 836 943
	2011 en CHF	2010 en CHF
Réserve de fluctuation des cours		
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	11 776 416	11 100 882
Réduction au profit/affectation au débit du compte d'exploitation	- 2 837 118	675 534
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	8 939 298	11 776 416
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	17 168 340	16 836 943
Déficit de la réserve pour fluctuation des cours	8 229 041	5 060 526

Présentation du placement de la fortune selon les catégories de placements

Stratégie de placement au 31.12.2011

	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0%	0.0%	10.0%	1 650 197	1 547 167	3 197 364	1.9%
Obligations suisses	43.2%	35.2%	51.2%	77 037 541	0	77 037 541	45.5%
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4%	3.4%	19.4%	19 220 398	291 396	19 511 794	11.5%
Obligations High Yield	6.4%	5.2%	7.6%	10 361 370		10 361 370	6.1%
Placements coll. Obligations				106 619 309	291 396		
Placements coll. Emprunts convertibles	6.4%	5.2%	7.6%	9 364 836		9 364 836	5.5%
Actions suisses	3.4%	0.0%	11.0%	5 074 106	942 400	6 016 506	3.6%
Actions étrangères	3.4%	0.0%	11.0%	6 303 256	1 493 614	7 796 870	4.6%
Actions Marchés émergents	3.4%	2.2%	4.6%	4 289 502		4 289 502	2.5%
Placements coll. Actions				15 666 863	2 436 014		
Immeubles suisses	11.4%	10.6%	12.2%	19 490 072		19 490 072	11.5%
Immeubles étrangers	5.0%	4.6%	5.4%	4 389 538		4 389 538	2.6%
Placements coll. Immeubles				23 879 610			
Placements coll. Hedge Funds	2.5%	2.0%	3.0%	3 930 054		3 930 054	2.3%
Placements coll. Commodities	2.5%	0.0%	5.0%	3 969 322	151 252	4 120 574	2.4%
Total placements de capitaux	100.0%			165 080 191		169 506 020	100.0%
Liquidités				15 142 273			
Créances				1 870 092			
Compte de régularisation actif				331 465			
Autres actifs				17 343 830			
Somme de bilan				182 424 021			

La stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle resp. actuellement en attente. La stratégie de placement sera aussi

étudiée au moyen de l'Asset Liability Management, en relation avec l'examen en cours de l'organisation actuarielle.

Analyse des catégories du portefeuille selon art. 55 OPP2

Article	Catégorie	Valeur en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur déterminante selon art. 55 OPP2	en % de la fortune totale	Limites OPP2
	Créances des capitaux immobilisés, y.c. liquidités					
	Autres créances des capitaux immobilisés	134 978 020	1 838 563	136 816 583	73.2%	100.0%
55a	Titres de gage immobilier et cédules hypothécaires	0			0.0%	50.0%
55b	Actions	15 666 733	2 436 014	18 102 747	9.7%	50.0%
55c	Immeubles	23 879 610		23 879 610	12.8%	30.0%
55d	Placements alternatifs	7 899 658	151 252	8 050 910	4.3%	15.0%
	Total des actifs selon bilan	182 424 021		186 849 850	100.0%	
55e	Positions en monnaies étrangères sans garantie	39 134 209	1 876 099	41 010 308	22.5%	30.0%

Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Contrôler d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée.

Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2011	Perfor- mance %	2010
	CHF		CHF
Liquidités stratégiques	4 987	n/a	5 003
Obligations suisses CHF	4 429 439	6.18	2 132 119
Obligations étrangères en monnaies étrangères	472 376	5.74	- 583 484
Obligations High Yield	- 50 860	- 0.82	1 219 198
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	- 1 012 626	- 9.55	- 860 256
Actions suisses	- 327 556	- 8.18	90 758
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	- 1 302 951	- 7.58	- 445 888
Actions Marchés émergents	- 1 237 158	- 22.18	223 963
Immeubles suisses	989 891	5.3	829 778
Immeubles étrangers	- 470 080	- 9.4	297 241
Hedge Funds	- 163 134	- 3.95	118 043
Commodities	- 45 527	- 1.4	377 892
Opérations à terme sur devises	- 254 740	n/a	- 23 001
Total placements	1 032 062	0.6	3 381 365

	2011 en CHF	2010 en CHF
Produit de la gestion Overlay		
Conduite tactique des classes de placement	- 1 080 191	- 502 899
Rebalancing	317 947	134 464

	2011 in CHF	2010 in CHF
Produit des intérêts des liquidités	13 987	17 036
Produit des intérêts des créances	22 393	34 876
Charges d'intérêts pour engagements	- 14 353	- 32 334
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 18 848	- 22 106
Total produit autres actifs et engagements	3 179	- 2 528
Frais de gestion de fortune	- 78 262	- 72 362
Résultat net des placements	956 979	3 306 476

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur.

Les commissions versées à la Fondation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

Instruments dérivés courants (ouverts)

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Ce mandat a débuté le 01.07.2008. Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants:

Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settlement), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

Au 31.12.2011, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF 3'523 (année précédente: CHF – 35'722):

Opérations à terme sur devises	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
	3 523	3 523	1 547 167

* Exigences de liquidités selon OPP2

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Instruments dérivés courants (ouverts): Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2011:

Futures	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
Obligations suisses	0	0	0
Obligations étrangères en monnaies étrangères	0	285 420	291 396
Actions suisses	0	908 640	942 400
Actions étrangères	0	1 480 290	1 493 614
Commodities	0	149 568	151 252
Total	0	2 823 918	2 878 662

* Exigences de liquidités selon OPP2

Instruments dérivés courants (ouverts):

Swaps d'intérêts

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

Swaps d'intérêts	Valeur marchande en CHF	Valeur nominale	Exposition en CHF (OPP2)*
	58 055	3 000 000	0

* Exigences de liquidités selon OPP2

La valeur marchande des Swaps d'intérêts figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Etat au début de la période	4 428 665	4 591 795
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	288 500	952 209
Apports de nouveaux contrats	0	69 655
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 76 974	- 217
Utilisation pour le paiement des primes	- 657 769	- 521 252
Utilisation pour primes uniques	- 633 527	- 685 631
Intérêt	18 848	22 106
Etat à la fin de la période	3 367 743	4 428 665

Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Explications relatives aux créances	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Primes dues	1 215 695	1 282 658
Avoir d'assurance	579 051	493 789
Impôt anticipé	75 346	98 341
	1 870 092	1 874 789

Explications relatives au compte actif de régularisation	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Prestations payées d'avance	149 472	185 796
Autres comptes de régularisation	181 993	172 620
	331 465	358 416

Explications relatives au compte de régularisation passif	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Charges de l'indemnité de distribution/Frais de courtage	500 000	506 000
Primes payées d'avance	657 315	516 542
Prestations d'entrée en suspens	5 371 709	3 118 849
Autres comptes de régularisation	62 939	75 539
	6 591 963	4 216 930

Explications relatives aux charges d'assurance	2011 en CHF	2010 en CHF
Prime de risque	2 911 157	3 136 994
Prime pour frais de gestion	889 987	1 060 261
Cotisations au fonds de garantie	19 031	32 160
	3 820 174	4 229 415

Explications relatives aux charges d'administration	2011 en CHF	2010 en CHF
Indemnités de distribution	345 423	357 903
Courtages	270 000	128 678
Organe de contrôle, expert, surveillance	45 519	43 888
Autres frais d'administration	37 886	35 459
	698 828	565 928

Exigences de l'autorité de surveillance

Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions

Le placement de la fortune de Swisscanto Supra s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Asset Management SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia. Pour l'exercice 2011, ces parts ont atteint la somme de CHF 320'488 (année précédente: CHF 1'039'236). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

Autres informations relatives à la situation financière

Procédures juridiques courantes

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

Evénements survenus après la date de clôture de l'exercice

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice et qui auraient exercé une influence déterminante sur le compte annuel.



Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil de fondation de
Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales
Bâle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe sur les pages 14-37), de la gestion et des placements de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Roland Sauter
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Matthias Sutter
Expert-réviseur

Bâle, le 20 mai 2012

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Swisscanto Supra

Fondation collective des Banques Cantonales

St. Alban-Anlage 26

Case postale 3855

4002 Bâle

Téléphone 058 280 26 66

Fax 058 280 29 77

fondationcollective@swisscanto.ch

www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

www.swisscanto.ch



Editeur:
Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

